



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



LES TROPHÉES
DES ENTREPRISES
2024

Les lauréats des Trophées des entreprises 2024

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépygnon
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Lundi 25, la Macérienne se dévoile

Depuis plusieurs années, Ardenne Métropole s'attache à atteindre les objectifs du programme « zéro friches ». Le but est de reconquérir ces dernières, donc de transformer en atout réel un handicap supposé. Concrètement, cela signifie réutiliser ces espaces situés au cœur de nos localités pour créer de l'activité, donc des emplois. Le tout sans urbaniser de nouvelles parcelles aujourd'hui vierges de construction.

La tâche est souvent difficile car ces anciens sites industriels sont la plupart du temps lourdement pollués, mais le jeu en vaut la chandelle et en la matière, la friche de la Macérienne coche toutes les cases... Pour mémoire, nous parlons ici d'un vaste espace situé au cœur de Mézières, à portée de cloche de la basilique, où se tient chaque année le Cabaret Vert.

Voilà pour les présentations sommaires. Reste à dévoiler le projet de réhabilitation porté conjointement par Ardenne Métropole, la ville de Charleville-Mézières et par l'équipe du Cabaret Vert associée aux Amis de la Macérienne. Ce sera chose faite lors de la réunion publique programmée le 25 mars, à l'hôtel de ville de Mézières, à 18 h, en présence des membres des assemblées des habitants et, plus largement, de tous ceux qui s'intéressent à ce lieu emblématique.

Hors de question de briser le suspense, mais notez cependant trois choses : le projet en question vise à créer un pôle d'attractivité tout à la fois touristique, économique et culturel ; une fois la réhabilitation achevée, la Macérienne ne sera pas un lieu subventionné de plus : l'équilibre financier du site sera intégralement assuré par son gestionnaire ; le but est de créer un lieu dont l'attractivité dépassera largement les frontières départementales.

Pour en savoir plus, je vous attends lundi 25, à 18 h, à l'hôtel de ville de Mézières !

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

Tout savoir sur le projet « Macérienne »

Que va devenir la friche de la Macérienne, déjà en partie reconquise et utilisée chaque année lors du Cabaret Vert ? Réponse(s) à cette question lundi 25 mars, à partir de 18 heures, lors d'une réunion publique programmée à l'hôtel de ville de Mézières.

Forcément marqué par son riche passé industriel et les fermetures de sites de production qui se sont multipliées ces dernières décennies, le territoire d'Ardenne Métropole compte de nombreuses friches. Entendez par là des espaces, généralement vastes et situés à proximité des centres urbains, laissés le plus souvent à l'abandon. Thomé-Génot (Nouzonville), Deville (Charleville), Mory (Sedan/Wadelincourt), Manil (Vivier-au-Court), Jardinier Massard (Vrigne-aux-Bois)... : les exemples ne manquent malheureusement pas.

Parmi eux, la Macérienne, située comme son nom l'indique au cœur de Mézières, fait figure d'emblème. Une caractéristique certainement due au fait que chaque année, fin août, des centaines de milliers de personnes s'y pressent pour participer au Cabaret Vert.

Réaliste mais ambitieux

Depuis plusieurs années, Ardenne Métropole et ses partenaires, au premier rang desquels la Ville de Charleville-Mézières, multiplient leurs efforts pour que ce site exceptionnel, comprenant des bâtiments



inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, reprenne vie. Et de préférence pas seulement une semaine par an, courant août...

Ce projet au long cours, réaliste mais ambitieux, concocté par l'agglo, l'équipe du Cabaret Vert et l'association des Amis de la Macérienne, entre dans sa phase de maturité. Sa concrétisation permettra à terme de créer au centre de Mézières un pôle d'attractivité à la fois touristique, économique et culturel. Le tout en "reconstruisant la ville sur la ville", donc sans consommer la moindre parcelle vierge ou agricole.

C'est ce projet exemplaire qui sera présenté le 25 mars à l'hôtel de ville de Mézières, lors d'une réunion publique d'information à laquelle sont invitées toutes les personnes résidant sur le territoire d'Ardenne Métropole, à commencer par les membres des différentes assemblées des habitants carolomacériennes.

Boîtier Voltalis : des économies d'énergie solidaires et responsables

Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, Ardenne Métropole mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition écologique. En partenariat avec la société française Voltalis, Ardenne Métropole propose ainsi à tous les habitants et professionnels du territoire chauffés électriquement une solution pour consommer moins et mieux !

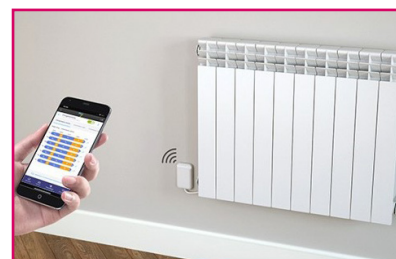
Des thermostats intelligents

Gratuit et sans abonnement, ce dispositif se matérialise par de petits boîtiers connectés alliés à une application mobile. Raccordés aux appareils les plus énergivores comme les radiateurs, ces boîtiers permettent de piloter votre consommation et de la réduire, sans que cela n'impacte votre confort. Un espace personnel disponible sur PC, smartphone et tablette permet de suivre sa consommation d'électricité en temps réel, de piloter son chauffage et de le programmer en toute simplicité.

Un geste utile au système électrique et à l'environnement

Cette technologie permet également de soulager le système électrique lors de pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergies renouvelables. Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système réduit alors la demande. Résultats : moins d'émissions de CO2 et des économies pour les foyers équipés.

Ardenne Métropole souhaite proposer le dispositif Voltalis au plus grand nombre et les conseillers Voltalis viendront à votre rencontre afin d'étudier votre éligibilité et convenir d'un rendez-vous d'installation gratuite.



📍 Voltalis 03 77 15 00 03

ardennemetropole@voltalis.com - www.voltalis.com



Rejoignez-nous sur



Baisse du tonnage des déchets : pari gagné !



Où qu'il habite, chacun de nous a une cuisine. Et dans cette cuisine se trouve une poubelle dans laquelle nous jetons les os de poulet, les couches usagées ou parfois, à tort, les boîtes de conserve et les épluchures de légumes. À dates fixes, les jours de collecte, nous sortons cette poubelle sur le trottoir. Les éboueurs la chargent dans leur camion et tout s'arrête là. Ou presque...

Les camions en question déversent en effet leur chargement sur le site d'Éteignières, une immense décharge à ciel ouvert composée de tous les déchets que nous n'avons pas su, pu ou voulu trier. Et cela fait du poids... : pour le seul territoire d'Ardenne Métropole, en 2021, 41.700 tonnes de déchets divers ont ainsi « atterri » à Éteignières. Soit, pour les amateurs de chiffres, l'équivalent de plus de 154 A380, ou encore 4 fois la Tour Eiffel.

Sans même parler de l'aspect purement environnemental, cette impressionnante accumulation est devenue ces dernières années très pesante pour les finances des collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets. Les déchets en question sont en effet taxés par l'État via la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes). Or l'État a décidé de quadrupler cette taxe, la faisant passer de 17 à 65 euros la tonne.



Le centre d'enfouissement d'Éteignières

Face à cette inquiétante réalité, deux solutions. Soit faire l'autruche et augmenter « l'impôt poubelle » payé par chaque usager du territoire, soit parvenir à diminuer le tonnage des déchets enfouis. Ardenne Métropole fait partie des rares collectivités à avoir choisi la seconde. Avec un objectif clair, produire 20 % de déchets en moins.

Un effort à poursuivre

Grâce à la mobilisation des habitants du territoire, cet objectif a été atteint, voire dépassé. Au 31 décembre 2021, le poids cumulé⁽¹⁾ des déchets provenant d'Ardenne Métropole et envoyés à l'enfouissement à Éteignières se chiffrait à 41.697 tonnes. Au 31 décembre dernier il n'était plus que de 33.251 tonnes, soit une diminution de 20,26 % ou 8.446 tonnes.

Ce résultat spectaculaire, fruit d'une véritable mobilisation générale, permet à l'agglomération de ne pas augmenter la pression fiscale sur ses usagers, contrairement aux options retenues par une large majorité de collectivités locales. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre cet effort significatif pour, pourquoi pas, pouvoir envisager un jour diminuer « l'impôt poubelle »...

⁽¹⁾ Les déchets aboutissant au centre d'enfouissement d'Éteignières proviennent pour 83 % des collectes d'ordures ménagères et pour 17 % des bennes « encombrants » des déchèteries.

RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Dans le cadre de l'opération "Jetons moins et trions mieux", Ardenne Métropole accompagne les habitants dans la réduction de leurs déchets :



Composteur individuel

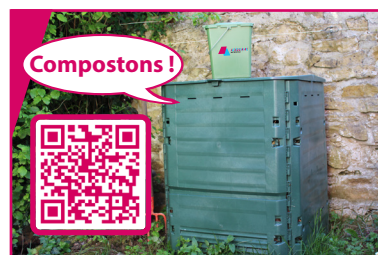
Composter permet de réduire de 30 % le poids de notre poubelle ! Ardenne Métropole vous équipe gratuitement d'un composteur dans lequel vous pourrez mettre vos déchets verts et de cuisine pour produire du compost. Grâce à cette opération, 8.800 foyers du territoire sont passés au compostage depuis 2019, pourquoi pas vous ?

www.ardenne-metropole.fr
0800 29 83 55



Adoptez 2 poules ! session 2024

Moins de déchets alimentaires et des œufs frais ! Vous habitez sur le territoire et disposez d'un espace réservé aux poules et équipé d'un poulailler : vous pouvez adresser votre candidature jusqu'au 29 mars.



les réseaux sociaux!



CTCM
GROUPE RATP

ARDENNE
METROPOLE

CONSERVATOIRE

Vincent Spennet



Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse

- ♦ Collège Jean Macé CMz
- ♦ Conservatoire Musique et Danse Ardenne Métropole

RÉUNION D'INFORMATION
Lundi 11 mars à 18 h 30

Auditorium du Conservatoire CMz



Auditions à la quarte

- ♦ **mer. 20, 27 mars, 3 avril** - 18 h
CMD*

Audition de classes

- ♦ **jeu. 21 mars** 18 h - Orchestre Junior
CMz - CSC André Dhôtel

Conférences

La Passion selon Saint-Mathieu de Bach

- ♦ **ven. 22 mars** 19 h - CMD*
- ♦ **sam. 23 mars** 10 h - Sedan PMFrance

Concert Printanier

- ♦ **mer. 10 avril** 18 h
Neufmanil - salle polyvalente

Gratuit - *CMD : conservatoire musique et danse - auditorium - CMz

MÉDIATHÈQUES

"Portraits de France" Ronde Couture CMz

- ♦ **Exposition 16 mars > 6 avril**
par le Groupe de recherche Achac
- ♦ **Conférence sam. 16 mars** 15 h
par Sandrine Lemaire

Rencontre **mer. 13 mars** 18 h 30

Tournes salle des fêtes - "René Daumal ou la course à l'absolu"
par Valérie Mirarchi, en partenariat
avec Les Amis de l'Ardenne

Fenêtre sur Contes - lectures dès 3 ans

- ♦ **sam. 16 mars**
> 10 h 30 Georges-Delaw Sedan
> 15 h 30 Voyelles CMz
- ♦ **mer. 20 mars** 15 h Ronde Couture CMz
- ♦ **mer. 27 mars** 11 h Porte Neuve CMz

Atelier **sam. 23 mars** 9 h 30 - Porte
Neuve CMz - Art thérapie - dans le
cadre des 1000 premiers jours

Concert **sam. 23 mars** 18 h - Voyelles
CMz - "hYrtis" - Printemps des Poètes

Programme complet sur mediatheques.ardenne-metropole.fr

ENTRE PETITS & GRANDS

Prochains spectacles à partager
en famille :

- ♦ **mer. 20 mars** 18 h 30 - "La princesse qui
qui n'aimait pas" théâtre d'objets - dès
6 ans - Vrigne-aux-Bois salle des fêtes
- ♦ **ven. 5 avril** 18 h 30 - "Been home"
théâtre burlesque - dès 6 ans
Sedan MJC Calonne

- ♦ **mar. 16 avril** 18 h 30 - "Go !" danse et
arts martiaux - dès 7 ans - Vivier-au-
Court La Vivaroise

Billetterie : MJC Calonne ou sur place
avant le spectacle - 5 € la place enfant
ou adulte - à partir de 3 personnes : 4 €
la place

www.ardenne-metropole.fr
www.mjc-calonne.fr

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Centre aquatique B. Albin
Charleville-Mézières

Championnats régionaux et N2
natation artistique **sam. 9** (6 h 30
> 23 h) **et dim. 10 mars** (6 h 30 >
21 h) org. ASNCM

Fermé pour vidange **11 > 23 mars**

Circuit Départemental **dim. 24
mars** 7 h > 20 h org. CMN

Piscine Ronde Couture
Charleville-Mézières

Fermée jusqu'au **11 mars**

Réouverture le **12 mars**

Retrouvez les horaires des équipements sportifs sur :

www.ardenne-metropole.fr / centresaquatiques.ardenne-metropole.fr

Centre aquatique
de Sedan

Challenge ASNCM/SNS **dim. 17 mars**
13 h > 19 h (org. SNS)

Patinoire Elena Issatchenko
Charleville-Mézières

Compétition short track **9-10 mars**

Compétition artistique **16-17 mars**

Petit déjeuner offert **dim. 24 mars**
9 h > 12 h

Soirée de Pâques **ven. 5 avril**
20 h 30 > 22 h 45

Après-midi Boum **mer. 10 avril**
14 h > 17 h 15

Conservatoire Musique et Danse
Ardenne Métropole

**Concert Printanier
du Conservatoire**

Mercredi 10 avril
20h Neufmanil
Salle polyvalente

JANVIER
+ MARS
2024

PROGRAMME
des médiathèques
d'Ardenne Métropole

ENTRE PETITS & GRANDS

Théâtre burlesque - dès 6 ans / 50 min.

BEEN HOME

Compagnie Mister Fred

SEDAN MJC Calonne
VEN. 5 AVR. à 18 h 30

**DÉCHETS - COLLECTES
ET PRÉVENTION**

Déchèteries

- Horaires "hiver"
jusqu'au 30 mars
- Horaires "été"
à partir du 2 avril

Rattrapages jour férié

lun. 1^{er} avril

- > Collectes du matin et de
l'après-midi avancées au
sam. 30 mars
- > Collecte du soir rattrapée
le lendemain, mar. 2 avril

Déchèteries fermées
lundi 1^{er} avril